SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)
Mise à jour des compétences (MAC)

1 JOUR EN PRÉSENTIEL (7H)
HORAIRES : 9H - 12H30 ET 13H30 - 17H

PUBLIC : Agriculteurs, agricultrices et salarié(e)s de la région des Hauts-de-France.

PRE-REQUIS : Posséder son certificat de formation SST

DATES ET LIEUX à définir lors de l'inscription : Maison des Agriculteurs – ZA, 2 rue de l'Epau – 59230 SARS ET ROSIERES OU Pôle agricole des Flandres – Bureau FDSEA – La CREULE – 59190 HAZEBROUCK

METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS MATERIELS :
- Echanges tout au long de la formation avec les formateurs
- Exemples et exercices pratiques.

METHODES D'EVALUATION :
Test de mise en situation pour valider l'examen.

Taux de réussite : 100%

TARIFS :
- 210€ par participant ou 35€ pour les éligibles au VIVEA
- Frais de repas à votre charge.

EQUIPE ENCADRANTE :

Intervenant : Jean-Christophe DUQUENNOY formateur Sauveteur Secouriste du Travail agréé par l'INRS.

Responsable de stage : Christian GOMET
Tél. : 03 27 09 19 26 - cgomet@fdsea59.fr

Responsable pédagogique : Claire REGNAUT
Tél. : 03 27 09 99 41 - cregnaut@fdsea59.fr

Les personnes ayant des besoins particuliers sont invitées à nous contacter pour étudier les possibilités de suivre la formation

Référent handicap : Claire REGNAUT
Tél. : 03 27 09 99 41 - cregnaut@fdsea59.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maintenir les compétences nécessaires pour porter secours en cas d'accident du travail
- Avoir la capacité de mettre en place des mesures de prévention

PROGRAMME

SÉANCE 1 :
Objectifs pédagogiques : Révision du plan d'intervention SST
Contenu : Situer la prévention et les secours dans l'entreprise - Connaître le rôle du SST - Connaître l'alerte aux populations - Identifier les dangers réels ou supposés et les personnes exposées - Connaître la conduite à tenir en cas d'accident.

SÉANCE 2 :
Objectifs pédagogiques : Actualiser les compétences acquises et savoir effectuer l'action appropriée à l'état de la/des victime(s).
Contenu : Examiner la victime - Revoir les actions à mettre en oeuvre.

SÉANCE 3 :
Objectifs pédagogiques : Alerter ou faire alerter - De faire alerter à informer.
Contenu : Définir les différents éléments du message d'alerte - Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique.

Certificat valable 2 ans

Infos et inscription au 03.27.09.19.26

MODALITÉS, CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE, RÉGLEMENT INTÉRIEUR SUR NOTRE SITE INTERNET

FDSEA 59 - Maison des Agriculteurs - 2 rue de l'épau
59230 SARS ET ROSIERES

V2 au 24/10/2024